



ANHEE

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du Groupe de Travail n°2 : « Quelles réponses aux problèmes vécus pas nos aînés? »

Annevoie, les 23 et 30 mars 2015.

Présents : Voir liste en annexe 1.

Liste des principaux acronymes :

A21L = Agenda 21 Local

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

DD = Développement Durable

DR = Développement Rural

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

GT = Groupes de travail

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

Annexes :

Annexe 1 : liste des présences

Annexe 2 : liste des forces de changements identifiées lors de la première séance

Annexe 3 : Evaluation par les participants

Introduction

La phase de GT fait suite à la phase d'information et consultation et constitue le deuxième grand moment de participation citoyenne dans le cadre du processus d'élaboration d'un PCDR.

Il s'agit à ce stade de jeter les bases de la réflexion stratégique pour *in fine*, traduire les souhaits et besoins de la population en termes d'objectifs et de projets.

Pour ce faire, 5 thématiques ont été identifiées, répondant à des préoccupations relevées lors de la phase précédente. Il s'agit :

1. De la ruralité au sens large ;
2. De la problématique des aînés ;
3. Du dynamisme économique et touristique ;
4. De l'énergie et de l'environnement ;
5. De l'aménagement du territoire ;

Chacune de ces thématiques sera abordée au sein d'un GT spécifique.

Dans le cadre de ce second GT, « les problématiques vécues par les aînés » seront donc le thème central, décliné en plusieurs sous-thématiques :

- ✓ Le besoin de logements adaptés
- ✓ La nécessité d'accéder aux services
- ✓ Les problèmes de mobilité rencontrés
- ✓ L'isolement et l'entretien de liens sociaux
- ✓ Les possibilités de loisirs.

Méthodologie

La méthode utilisée dans le cadre des GT est prospective. Il s'agit de faire un exercice mental afin d'essayer d'envisager ce que pourrait être le futur à l'horizon de 15 ans.

L'objectif d'un tel exercice est d'envisager diverses possibilités afin d'en retenir les meilleures ou les plus souhaitables et d'agir en conséquence. Ces possibilités seront décrites dans des scénarios basés sur la perception actuelle qu'ont les participants d'un certain nombre d'éléments dont l'évolution est susceptible d'avoir un impact plus ou moins important sur la thématique étudiée. Ces éléments sont appelés forces de changement dans la suite du document. *(Voir atelier n°2).*

Une fois ces forces de changement identifiées, il s'agit de mesurer le niveau de certitude de leur évolution ainsi que le niveau d'impact de celles-ci sur le territoire. On construit ainsi la matrice des forces. Cette matrice permettra d'identifier les forces qui seront utilisées dans les scénarios pour les faire varier. *(Voir atelier n°4).*

L'analyse des scénarios issus de cette réflexion sera effectuée par la CLDR dans le cadre de la troisième phase participative. Il s'agira alors de traduire ces scénarios en objectifs opérationnels.

En parallèle, les participants sont invités à réfléchir sur des projets qui pourraient être mis en œuvre sur le territoire communal *(ateliers n° 3 et 5)*. Le second objectif de ce GT est donc de constituer un recueil de projets, en complément de ceux déjà identifiés dans le cadre de la phase précédente (consultation des habitants) ou dans le cadre d'autres plans communaux.

Au terme des GT, nous aurons, d'une part, jeté les bases méthodologiques nécessaires à l'écriture de scénarios contrastés et, d'autre part, constitué un recueil de projets qui tous deux seront appréhendés par la CLDR avec l'aide de la FRW.

Atelier n°1 - Présentation et validation de l'analyse croisée thématique

Xavier Pauly présente l'analyse croisée concernant la thématique. Pour rappel, il s'agit d'une analyse mêlant les données objectives issues du diagnostic socio-économique avec celles plus subjectives recueillies auprès de la population.

Les participants, après quelques questions, approuvent et valident cette analyse croisée.

Atelier n°2 - Identification des forces de changement

Objectif : identifier les forces de changement globales et locales qui peuvent influencer le futur.

Définition : par force de changement, on entend tout facteur qui a un impact sur l'évolution future de la thématique étudiée, localement.

L'atelier s'organise de la manière suivante :

- Travail en sous-groupes de 5 à 6 personnes avec désignation d'un rapporteur
- Mise en commun et discussion.

La liste des forces de changement identifiées est présentée en annexe 2.

Atelier n° 3 - Travail individuel sur les projets

Objectif : identifier des projets en rapport avec la thématique et en lien avec les forces de changement identifiées.

Définition : action concrète, réalisable et souvent localisable dans l'espace.

Un tableau est remis aux participants afin qu'ils puissent structurer leurs réponses. Il est composé des rubriques suivantes : *Intitulé – Localisation – force(s) de changement visée(s) – Impact sur Développement Durable (+/0/-)*

Il est demandé aux participants de poursuivre le travail à leur domicile entre les deux séances afin de pouvoir effectuer une mise en commun lors de la seconde séance.

L'ensemble des propositions est présenté dans le tableau relatif à l'atelier n°5.

Atelier n° 4 – Matrice des forces de changement

Objectif : caractériser la certitude et l'impact des forces de changement identifiées lors de la première séance

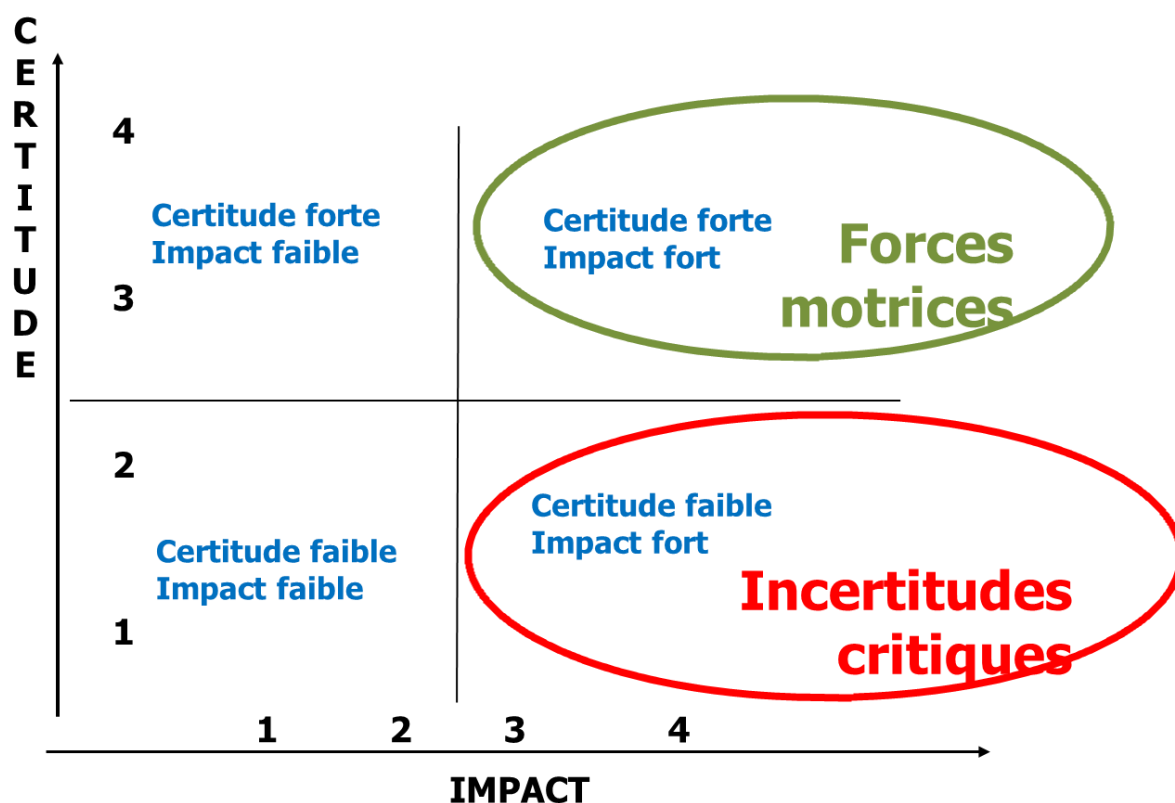
Définition : par force de changement, on entend tout facteur qui a un impact sur l'évolution future de la thématique étudiée, localement.

Les participants sont invités à se poser deux questions pour chacune des forces de changement listées sur un document remis par la FRW. L'animateur synthétise en séance le contenu de la réflexion.

1/ Sait-on dans quel sens elle va évoluer dans le futur ? Quel est son niveau de certitude ? Donner une valeur de 1 à 4 (1 = certitude faible, 4 = certitude forte).

2/ Quel sera son impact sur l'évolution que prendra le futur réel ? Donner une valeur de 1 à 4 (1 = impact faible, 4 = impact fort).

Une fois le travail terminé, une matrice du type ci-dessous est formée. Les forces identifiées comme étant « motrices » seront incorporées telles quelles dans les scénarios. Les forces identifiées comme des « incertitudes critiques » seront utilisées pour faire varier les scénarios. Leur évolution incertaine orientera donc les scénarios, selon que l'évolution se fasse dans un sens ou dans l'autre. Les autres forces identifiées, n'ayant que peu d'impact sur la vie des anhétois dans le futur, ne seront pas utilisées pour l'exercice d'écriture des scénarios.



Les tableaux suivants présentent les résultats de la discussion et le classement des forces en découlant. Il peut en résulter certaines incohérences. Il en sera tenu compte lors de l'exploitation des résultats par l'auteur de programme.

Certitudes fortes et impacts faibles	
	/

Certitudes faibles et impacts faibles	
17	Les réseaux d'entraide
<i>Pour autant que ceux-ci se développent, ce qui n'est pas partagé, l'impact de ce développement sera limité ...</i>	

Forces motrices - certitudes fortes et impacts forts	
4	L'adaptation des infrastructures urbaines (mobiliers, trottoirs)
<i>Les réglementations publiques vont dans le sens d'un développement de la prise en compte des PMR dans les espaces et lieux publics.</i>	
6	L'isolement
<i>Sera en croissance de manière certaine.</i>	
7	La formation des aînés aux nouvelles technologies (TIC, smartphones, etc.)
<i>Par la force des choses, les programmes des associations ou opérateurs spécialisés tiendront compte de cette nécessité.</i>	
8	La fracture numérique
<i>Elle va subsister car les innovations continueront et il y aura toujours une difficulté pour les aînés de s'y adapter.</i>	
10	La mixité sociale intergénérationnelle spatiale (« ghettos » de jeunes, ou de vieux)
<i>La mixité sera en progression, les politiques et tendances actuelles vont dans ce sens-là.</i>	
13	L'offre en logements adaptés
<i>L'offre devrait croître à l'initiative du secteur privé.</i>	
14	Le prix des logements adaptés
<i>Celui-ci sera en constante augmentation.</i>	
15	L'adaptation des logements pour le maintien à domicile
<i>De plus en plus, les seniors y penseront, s'ils en ont les moyens financiers.</i>	
16	L'offre de services à domicile (repas, travaux, ...)
<i>A l'initiative du privé ou du public, l'offre augmentera. Mais à quel prix ?</i>	

Incertitudes critiques - certitudes faibles et impacts forts	
1	les initiatives communales (exemple : SETRAS)
<i>Devraient continuer à exister mais se pose la question des moyens humains et financiers</i>	
2	L'existence de moyens de transport (en commun) adaptés
<i>Devraient se développer mais sans certitude ...</i>	
3	L'existence d'un service centralisé de covoiturage (demandes individuelles)
<i>Devrait se développer mais sans certitude ...</i>	
5	Les relations intergénérationnelles
<i>Tendent à se développer à nouveau mais ce n'est pas acquis ...</i>	

9	Le bénévolat (temps, renouvellement)
<i>Certains sont optimistes, d'autres beaucoup moins.</i>	
11	L'offre et l'accessibilité des activités culturelles
<i>Ok pour l'offre mais ce n'est pas certain pour l'accessibilité</i>	
12	L'accessibilité des résidences-services
<i>Leur développement n'est pas certain pour Anhée, la question des moyens est posée, de même que celle du coût pour les résidents</i>	
18	L'existence d'un numéro d'appel unique pour les seniors
<i>Il n'est pas certain que ce genre d'initiative se développe à l'avenir</i>	

Atelier n°5 – Mise en commun des projets

Les participants disposent de 30 minutes pour discuter en sous-groupes des projets qu'ils ont identifiés lors de l'atelier n°3 (1^{ère} séance) ou lors du travail possible à domicile.

Une mise en commun est ensuite effectuée.

Notez que les participants disposaient d'une feuille reprenant un répertoire des propositions issues de la consultation et en rapport avec la thématique « aînés ». Ils sont invités à y puiser des idées pour énoncer des projets concrets.

Ci-dessous, la synthèse de ce qui est proposé par les citoyens :

NB : Les projets issus des consultations ne sont pas repris dans ce compte-rendu (mais bien dans les C/R des réunions villageoises, disponibles sur le site web communal). Ils seront bien entendu pris en compte par l'auteur de programme au moment de constituer le recueil de projets.

Intitulé	Localisation	Force de changement visée	Effet sur le Développement durable			
			Social	Env	Eco	Culture
Instauration d'un véhicule sponsorisé (minibus) par des entreprises locales pour véhiculer les personnes en ayant le besoin (participation à des loisirs, réunions, etc.)		3	x	x	x	x
Création d'un lieu de rencontre sans thématique particulière, juste pour discuter et se retrouver.	Maison rurale de Bioul ?	6	x			
Mise en place d'un numéro d'appel unique pour les seniors. Fonctionnant via	Un téléphone portable	6-18	x			

bénévolat. On pourrait avoir accès à des informations de base sur les activités et loisirs ou tout simplement pour parler de tout et de rien.	pourrait circuler de bénévole en bénévole					
Création de logements publics (PPP ?) de type résidence-service mais où les seniors seraient autonomes. Favoriser la mixité intergénérationnelle dans la localisation. Prévoir une zone extérieure commune, des logements indépendants, un local collectif, ...	Les Respes à Denée. Le Petit-Bois à Anhée (quartier Bauchau)	10-12	x	x	x	
Instigation de livraisons à domiciles via des commerces locaux et moyennant des commandes groupées. (ex : Colruyt le propose déjà, mais à partir de 250 € d'achat).		16	x	x	x	
Implantation de logements adaptés aux seniors (sans étage) dans des lotissements privés. Via des sociétés de logements publics.		13-10	x			
Création d'un Repair Café ambulancier pour les personnes ne sachant pas se déplacer (ex : compagnons dépanneurs asbl)		6-16	x	x	x	
Pérennisation du projet SETRAS en réduisant les distances parcourues par les bénévoles en en identifiant de nouveaux, si possible dans tous les villages.		1	x	x	x	
Organisation de formations aux Ntic, axées sur les opérations en ligne, sécurité, usage de base de smartphones, internet, skype...		7-8	x		x	x
Amélioration du système de diffusion de l'information sur les projets, activités, possibilités offertes au citoyen,		6	x			x

programmes de Ma Télé. (Mais, le citoyen prend-t-il toujours la peine de rechercher l'information disponible ?)						
Aménagements extérieurs de type trottoirs, poubelles, bancs, plaine de jeux couverte pour les aînés accompagnant leurs enfants.		4	x	X		
Equipe mobile de volontaires prêts à se rendre chez des personnes âgées pour rompre leur isolement.		6-9-17	X			

Clôture de la séance

Les AD terminent leur intervention en revenant sur les prochaines étapes de l'ODR :

1. Les prochains GT ;
2. la mise en place de la CLDR ;

Ils signalent la possibilité pour les personnes intéressées de poser leur candidature en tant que membre de la CLDR. Un formulaire est mis à disposition. Il est à remettre à la FRW d'ici le 15 juin.

Les AD rappellent aux participants de bien vouloir remplir la liste des présences (avec notamment les adresses e-mail pour les contacts futurs et le souhait ou non de recevoir la newsletter communale qui les informera du suivi de l'ODR).

Les AD signalent que le compte rendu de la réunion sera disponible sur le site web de la commune, via l'onglet « PCDR Anhée » (*possibilité d'obtenir une version papier sur demande à l'administration communale : Françoise Windeshausen*).

Enfin, un document d'évaluation de la séance est remis aux participants. Grâce à ce document, il est demandé aux personnes présentes de bien vouloir donner leur avis sur l'organisation de la séance. 16 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe 3).

Fondation Rurale de Wallonie
 Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
 Myriam BACHY et Vincent VERRUE
 Rue de France, 66
 5600 Philippeville
 Tél : 071 - 66 01 90
m.bachy@frw.be
v.verrue@frw.be
www.frw.be

Pour le bureau régional ESEM
 de la Fondation Rurale de Wallonie,
 Myriam BACHY – Xavier PAULY - Vincent VERRUE
 Agents de développement

Annexe 1 : Liste des participants

Nom	Prénom	Séance 1	Séance 2
Ancion	Michel	X	
Davister	Michel	x	x
Dekoninck	Gérard		x
Delespesse	Marie-Luce		x
Druart	Anne		X
Dumont	Jules	x	x
Falaes Van Rompu	Anne		x
Gillet	Joele	X	x
Hubert	René	x	X
Kruslenski	Annie	x	
Lorant	Jacqueline		x
Nederlants	J		X
Piette	Luc	x	x
Polomé	Jean		X
Rondiat	Pierre	x	x
Septon	Françoise	X	x
Theunissen	Jean	x	
Vassart	Jeanne-Marie	x	x
Verhelst	Anne-Christine		x
Windeshausen	Françoise	x	X

Pour la FRW :

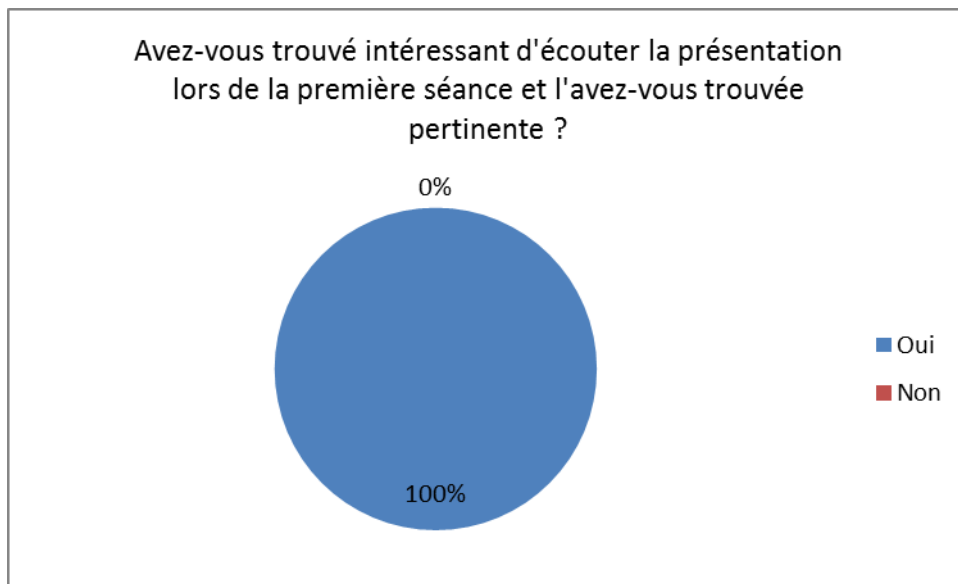
Bachy Myriam
Verrue Vincent
Pauly Xavier (séance 1).

Annexe 2 : liste des forces de changement identifiées lors de la première séance

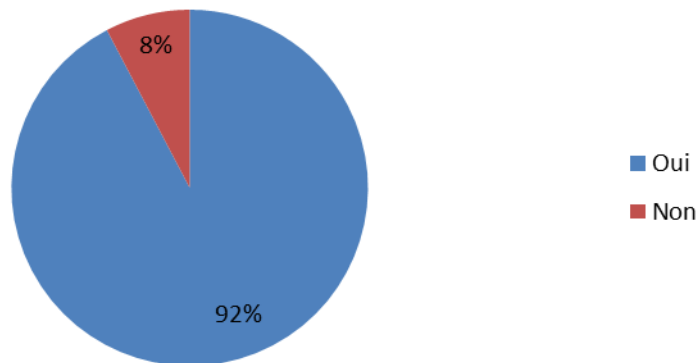
Les problèmes de mobilité	
1	Le développement des initiatives communales (exemple : SETRAS)
2	L'existence de moyens de transport (en commun) adaptés
3	L'existence d'un service centralisé de covoiturage (demandes individuelles)
4	L'adaptation des infrastructures urbaines (mobiliers, trottoirs...)
La nécessité de liens sociaux et la lutte face à l'isolement	
5	Les relations intergénérationnelles (crèches, écoles avec les aînés)
6	L'isolement
7	L'offre de formation pour les aînés (exemples : TIC = ordinateurs, smartphones...)
8	La fracture numérique*
9	La sensibilisation au bénévolat (besoin de temps, renouvellement)
10	La mixité sociale intergénérationnelle spatiale (« ghettos » de jeunes, ou de vieux)
11	L'offre et l'accessibilité des activités culturelles
L'offre de logements adaptés	
12	La présence de résidences-services
13	L'offre de logements adaptés (pour les personnes à mobilité réduite)
14	le prix des logements adaptés
15	L'adaptation des logements pour le maintien à domicile
L'accès aux services	
16	L'offre de services à domicile (ex : repas, travaux domestiques)
17	Les réseaux d'entraide
18	L'existence d'un numéro d'appel unique pour les seniors

**proposé dans le cadre du GT1 « Ruralité »*

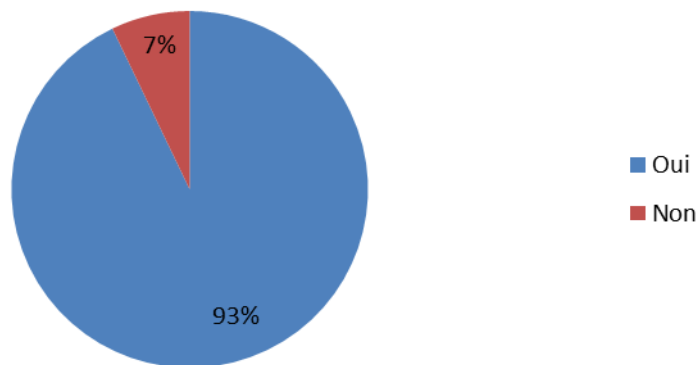
Annexe 3 : Evaluation de la séance par les citoyens



Avez-vous trouvé intéressant la répartition du Groupe de Travail en deux séances différents ?



Estimez-vous utile le document mis à votre disposition lors du Groupe de Travail ?



Remarques libres :

- La thématique n'appelait peut-être pas deux séances
- Deux séances permettent de prendre davantage de temps pour la réflexion
- La répartition en sous-groupe permet plus d'échanges et facilite l'expression